

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 52 [i.e. 53]

Artikel: L'écot de Morges
Autor: E.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'écot de Morges.

La renommée nous gratifie d'une soif inextinguible. Elle est bien injuste. Les exigences du gosier ne sont que pour une faible part dans la quantité de liquide que tout bon Vaudois croit devoir absorber. Nous buvons souvent par habitude, par convenance, pour ne pas désobliger. Le Vaudois « bon enfant » ne sait rien refuser, pas même la Constitution fédérale, lorsqu'on y met un peu d'insistance, comme on l'a fait en 1874. Traiter une affaire sans entrer au café voisin, se rencontrer à Lavaux sans rendre visite à la cave, serait une grave atteinte aux usages reçus. On ne s'aborde pas sans parler du temps qu'il fait et sans ajouter : « Allons boire un verre. » La conversation ou le plaisir de se revoir aidant, l'unité devient pluralité ; si bien qu'à Lavaux on en est venu à dire, pour se rapprocher un peu de la vérité : « Allons en boire trois. » Il est vrai qu'ils sont petits.

On boit par convenance ; et c'est ici que nous voulons payer un juste tribut de reconnaissance aux auteurs restés inconnus de l'expression : *Faire l'écot de Morges*. Ils ont, dans bien des cas, retenu les buveurs en de justes limites ; ils sont devenus les auxiliaires précieux de la Société de tempérance, sans s'en douter, probablement.

L'une de ces occasions inévitables dont nous parlions plus haut, vous fait entrer dans un café avec quelques amis, quoique le temps vous presse beaucoup plus que la soif. Vous hâtez l'ingurgitation afin d'en avoir plus tôt fini. Mais voilà que la générosité malencontreuse d'un de vos compagnons s'obstine à régler l'écot. Là-dessus, protestations énergiques, et discussion qui ne se termine décemment que par l'arrivée de nouveaux litres que chacun paie à son tour, gracieusement, lors même qu'il regrette intérieurement cet excès de dépense aussi nuisible à sa bourse qu'à sa santé.

Un rendez-vous manqué, un bon mal de tête, les reproches indignés d'une moitié conjugale justement courroucée, tels sont les résultats ordinaires de ces parties que chacun, malgré soi, contribue à prolonger, par un faux air de libéralité.

Mais si, par une heureuse inspiration, quelqu'un s'écrie dès l'abord : « Faisons l'écot de Morges », cette simple phrase souvent met tout le monde d'accord ; on l'accepte comme une sentence : c'est sans

doute un effet de la confiance absolue qu'inspirent nos bons amis de Morges, de qui nous viennent tant de bonnes choses.

« Faisons l'écot de Morges ! » Suprême ressource pour arrêter court celui qui veut vous faire boire malgré vous ; excellente recette pour les fonctionnaires, les gens d'affaires, appelés à subir la libéralité d'autrui dans la plus large mesure et à avaler des verres sans nombre.

« Faisons l'écot de Morges ! » C'est la règle que tous devraient suivre surtout dans la crise actuelle, où l'économie la plus stricte est nécessaire, où la vraie libéralité trouve tant d'occasions de se manifester.

Nous signalons l'écot de Morges à la Société de tempérance, qui devrait l'ériger en maxime et en rechercher avec nous les premiers auteurs, dignes d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

E. D.

Paris à la course.

(Fin.)

En me quittant, au lieu de rentrer chez eux, Favé et Grognez jugèrent à propos d'aller serrer la main à leur compatriote Joyet, détenteur d'un charmant café rue Lafayette, où l'on trouve de l'excellent vin du canton de Vaud. Ils firent sauter de nombreux bouchons et ne quittèrent la partie que vers 11 heures du soir ; aussi ne surent-ils point retrouver le chemin de leur domicile, situé rue Quincampoix. Après avoir erré longtemps de rue en rue, complètement désorientés, ils se renseignèrent auprès d'un passant, qui leur fit observer qu'ils s'étaient considérablement éloignés de la direction qu'ils auraient dû suivre en quittant la rue Lafayette ; « mais, ajouta-t-il, je vais précisément dans votre quartier et vous n'avez qu'à me suivre. » A peine avaient-ils fait un quart d'heure de marche que de vagues soupçons s'emparèrent de nos deux compagnons, auxquels maintes personnes avaient dit en partant : « Prenez garde !... vous serez exploités de toute façon ; méfiez-vous de ces individus trop complaisants qui vous offrent leurs services avec la meilleure grâce du monde et finissent toujours par vous entraîner dans tel lieu où votre bourse et votre honneur ne peuvent manquer de recevoir de graves atteintes. »